Les Terrasses Volantes









BRÈVE DESCRIPTION

Entre vignes, eau et ciel, les Terrasses Volantes jouissent d'un emplacement privilégié s'étendant sur les communes d'Hauterive et de Saint-Blaise. Tirant parti de la déclivité du terrain pour mettre en valeur le panorama exceptionnel, le projet est développé dès 2016 par le bureau d'architecture IPAS Architectes SA et réalisé depuis 2017 par Implenia à Marin.

LE PROJET

Sur un site longiligne dont le dénivelé sur la largeur atteint plus de dix mètres de hauteur, quatre immeubles d'habitation de trois niveaux ont pris place. Le projet est comme suspendu dans la pente. Il se caractérise par une succession de terrasses qui s'approprient le paysage proche et lointain. Ces dernières ouvrent les espaces à la vue et les protègent des nuisances avoisinantes. L'unité de l'ensemble est assurée par les lignes horizontales des niveaux subtilement marquées et par leurs décrochements successifs qui viennent continuer la pente naturelle. Les trente-cinq logements de 3,5 à 5,5 pièces se prolongent tous côté sud sur de généreuses terrasses dont les plus grandes atteignent nonante mètres carrés. Leurs plans diffèrent mais se caractérisent par des espaces clairs et conviviaux aux grandes baies vitrées, magnifiant le somptueux panorama du lac de Neuchâtel et des Alpes.

LES SERVICES EN DÉTAIL

Réalisation

Moins de deux ans auront été nécessaires pour mener à bien ce chantier rendu complexe par sa situation. Au défi lié à la construction dans une forte pente sont venues s'ajouter les contraintes inhérentes à une position entre une route cantonale et des voies CFF, aux accès compliqués et aux places de stockage restreintes. La nature du terrain elle-même, du remblai avec de la pierre d'Hauterive, ainsi que le projet nécessitant l'alignement des façades et des plafonds ont requis tout le talent de ses constructeurs. Après la dépollution du terrain en raison de sa proximité des voies CFF, des pieux ductiles et des micropieux sont installés pour assurer la stabilité des fondations. Les bâtiments sont réalisés avec une structure en béton, les façades sont ventilées et revêtues de plaques Eternit. Une paroi anti-bruit en béton préfabriqué a en outre été posée le long des voies CFF. Avec des fenêtres à cadres en bois-métal, des terrasses à plafond en métal perforé et des choix de matériaux de haute qualité, ces appartements exclusifs apportent tout le confort souhaité dans une architecture résolument moderne. La technique soutient le concept par l'installation d'un monobloc de ventilation à l'intérieur de chaque logement avec un caisson acoustique. Le label Minergie simple est atteint, grâce aussi aux sondes géothermiques et aux panneaux solaires installés en toiture. Des couverts à voitures avec constructions métalliques sont placés en amont et une place de jeux accompagnée de plantations agrémente l'ensemble.

FACTS

Site	Rue de la Maigroge , Saint-Blaise , Suisse
Statut	Terminé
Volume de construction (valeur de nos services)	19 Mio CHF
Début de la construction	Janvier 2017
Réalisation finale	Décembre 2019
Constructeur-propriétaire	Halter AG
Architecte	IPAS Architectes SA
Taille de la parcelle	9024 m^2
Volume du bâtiment	4451 m^2
Nombre d'étages supérieurs	3
Nombre d'étages du sous-sol	1
Nombre d'appartements	35
Chauffage Ventilation Climatisation (CVC) planificateur	Engie Services SA
Planificateur sanitaire	Hildenbrand et Cie SA
Planificateur électrique	Vuilliomenet Électricité SA
Ingénieur du bâtiment	GVH Saint-Blaise SA

DÉVELOPPEMENT DURABLE

PRESTATIONS

Construction neuves

https://implenia.com/fr/references/apercu/ref/les-terrasses-volantes/

Creation: 04.11.2026 15:53